



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 05 DECEMBRE à 20 heures

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOREL Mickaël

Date de la convocation : 28/11/2025

Membres présents : Mickaël MOREL, Marie-Pierre BEAUDET, Stéphane PERRIN, Lionel TRICAUD, Christophe DARNIOT, Cécile DEROCHE-RICHY, Yannick PERRIN, Stéphanie DECHOZ, Sébastien PONCET

Membres absents : Véronique NEVORET (donné pouvoir à Marie-Pierre BEAUDET), Cécile BERTHOLAT, Alain BRAS, Laurent GOUBARD, Hélène FAVIER, Alexia ROBIN

Nombre de membres : exercice : 15 - Présents : 9 - Votants : 10

Secrétaire de séance : Stéphane PERRIN

Adoption du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 24/10/2025

Désignation du secrétaire de séance : le conseil a nommé Stéphane PERRIN en secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1/ Transfert de crédit

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2025-10-24 21 du 24 octobre 2025 concernant l'extension de la carrière CEMEX et la délibération n° 2025-10-24 22 concernant l'acquisition des terrains.

Cette opération n'ayant pas été prévu au BP 2025, il convient donc d'ouvrir les crédits suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 023 : + 206 470 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 74 – article 741121 : + 4 174,24 €

Chapitre 75 – article 752 : + 199 164 €

Chapitre 77 – article 773 : + 3 131,76 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

Opération 99 article 2111 : + 206 470 €

Recettes d'investissement :

Chapitre 021 : + 206 470 €

Monsieur le Maire demande également au conseil municipal l'autorisation d'engager et de signer tous les documents concernant ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE D'ouvrir les crédits suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 023 : + 206 470 €

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 74 – article 741121 : + 4 174,24 €

Chapitre 75 – article 752 : + 199 164 €

Chapitre 77 – article 773 : + 3 131,76 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :

Opération 99 article 2111 : + 206 470 €

Recettes d'investissement :

Chapitre 021 : + 206 470 €

AUTORISE Monsieur le Maire à engager et à signer tous les documents s'afférents à cette opération.

2/ Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil municipal, par délibération du 26/06/2020 a défini la délégation d'attributions au Maire.

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil des décisions prises par Le Maire en application de la délibération susmentionnée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions du Maire prises depuis le 25/10/2025, en vertu de la délégation d'attributions accordée par délibération précitée du Conseil Municipal et annexées à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions du Maire prises, en vertu de la délégation d'attributions accordée par délibération précitée du Conseil Municipal et annexées à la présente délibération.

Décision n° 2025-08

Objet : Transfert de crédit

Le maire de la commune de JAYAT,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil municipal n° 2025-03-21 en date du 21 mars 2025 approuvant le budget prévisionnel 2025 (budget principal) et autorisant le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre,

CONSIDÉRANT l'opération du city stade (compte 212-85) budgétisée pour un montant de 60 000 € et que le montant de la facture s'élève à 57 216 €,

CONSIDÉRANT l'opération de la cour de l'école (compte 212-86) budgétisée pour un montant de 24 000 € et que le montant de la facture s'élève à 26 784 €,

DÉCIDE

En section d'investissement :

De prélever la somme de 2 784 € sur le compte 212-85 Agencement et aménagement de terrains
Opération Aire de jeux

D'affecter la somme de 2 784 € sur le compte 212-86 Agencement et aménagement de terrains
Opération Ecole

INFORMATIONS DIVERSES

- Devis ACRT pour passage à la fibre des bâtiments communaux : revoir pour séparer le devis 1 pour services technique et 1 pour mairie /école. Contacter une entreprise pour un autre devis
- Fresque école : réunion de présentation le 18/12 à 17 h 30
- Devis DAUJAT PLATRERIE – PEINTURE pour réfection des toilettes de l'école pour un montant de 5 881.20 € T.T.C
- Devis ALCE pour borne camping-car de 1 753 € T.T.C
- Point sur PLU : le rapport du commissaire est en ligne pendant 1 an sur le site de la commune. Une réunion avec PPA aura lieu le 07/01/2026 à 9h30 et l'approbation pourra se faire fin février 2026.
- Prévoir la distribution des bulletins avant Noël

PLANNING

- **Vendredi 12 décembre** : Illumination Jayat Animation
- **Mardi 16 décembre** : retrait des colis de la commission sociale de 14 h 30 à 16 h 30
- **Vendredi 19 décembre** : Fête de l'école du Sou des écoles
- **Dimanche 4 janvier** : Vœux de la municipalité

Prochain conseil : vendredi 30 janvier 2026 à 20 h 00

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 22 h 00.

Le Secrétaire de séance,
Stéphane PERRIN

Le Maire,
Mickaël MOREL



Certifié exécutoire

Compte tenu de son affichage, le 05/02/2026

